

Motion

Dans le cadre du conflit en cours sur les droits syndicaux au CNFPT, le syndicat de exprime sa vive préoccupation.

Il demande un moratoire sur les mesures annoncées et un processus de négociation permettant d'assurer la pérennité des libertés syndicales dans l'établissement.

Il s'oppose à toute mutation-sanction et mobilité forcée au sein du CNFPT et exige le retrait de la décision d'affectation du 11 octobre 2017 concernant notre camarade Katel Corduant.

Pour le syndicat de.....

Le

Signature du syndicat

Motion à envoyer à : francois.deluga@cnfpt.fr

Copie : accueil@cgtparis.fr